

	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL				
	Séance du 28 avril 2025				
L'an deux mille vingt-cinq le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Larra s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Larra, sur convocation régulière en date du vingt-trois avril deux mille vingt-cinq sous la présidence de Jean-Louis MOIGN, Maire.					
Nombre de membres en exercice : 19	Présents	Absents	dont absents excusés ayant donné pouvoir	Date de la convocation	Date de transmission en préfecture et affichage
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 16	13	6	3	23.04.2025	30.04.2025

DÉLIBÉRATION N°2025-4-1

Présents (13) : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, CADAMURO Joëlle, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, GOUMBALLA Saloua, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GOARDERES Alexandre, MESSINA Nathalie, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Le quorum (10) est atteint.

Absents ayant donné procuration (3) : BONNIEL Aude a donné procuration à FRANÇOIS Claude, DE SEQUEIRA Julie a donné procuration à AUMARECHAL Vincent, MASON Cathy a donné procuration à FOUCAULT Damien

Absents excusés (3) : DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, LAFITTE Fabien

Secrétaire de séance : FRANÇOIS Claude

DELIBERATION DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE ENTRE LE 11 MARS 2025 ET LE 28 AVRIL 2025

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises entre le 11 mars 2025 et le 28 avril 2025

Décision n°	Date	Thème	Titre
D 2.2025.3	21/03/2025	Juridique	RECOURS DÉPOSÉ DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE TOULOUSE – REQUETE n° 24TL00022 : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE ET DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE ET DÉSIGNATION D'UN AVOCAT
D 3.2025.3	21/03/2025	Juridique	RECOURS DÉPOSÉ DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE – REQUETE n° 2305486-3 : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE ET DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE ET DÉSIGNATION D'UN AVOCAT
D 4.2025.3	31/03/2025	Finances	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR AMENAGEMENT DE LA PLACE PONTICH (PLACE DE LA MAIRIE) ET CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE
D 5.2025.3	31/03/2025	Finances	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL
D 1.2025.4	10/04/2025	Finances	DECISION MODIFICATIVE N°2 (Exercice 2025) – MOUVEMENTS DE CREDITS DANS LE CADRE DE LA FONGIBILITE
D 2.2025.4	22/04/2025	Finances	DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE ET DE LA MAISON POUR TOUS (REMPLACEMENT DES MENUISERIES)

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2024-7-2 en date du 01/07/2024 portant délégation de
certaines attributions du Conseil Municipal au Maire

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

PREND ACTE de la présentation des décisions prises par Monsieur le Maire entre le 11 mars 2025
et le 28 avril 2025

CETTE DELIBERATION NE DONNE PAS LIEU A UN VOTE

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
FRANÇOIS Claude



Le Maire,
Jean-Louis MOIGN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. Ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07), ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr.